

**PISTOL FLEX**Version 2 / F  
102000013898

1/8

Date de révision: 07.07.2011  
Date d'impression: 05.04.2012**1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE****Informations sur le produit**

|                                       |  |
|---------------------------------------|--|
| Nom commercial                        | PISTOL FLEX  |
| Code du produit (UVP)                 | 05991179   |
| Utilisation                           | Herbicide  |
| Société                               | Bayer S.A.S<br>Bayer Environmental Science<br>16, rue Jean Marie Leclair<br>69009 Lyon<br>France |
| Service responsable                   | E-mail : fds-france@bayercropscience.com   |
| Numéro de téléphone d'appel d'urgence | +33(0)4.72.85.25.25  |
| Téléfax                               | +33(0)4.72.85.27.99  |
| Numéro INRS                           | +33(0)1.45.42.59.59  |

**2. IDENTIFICATION DES DANGERS****Indications de risque pour l'homme et l'environnement**

Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

**3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS****Nature chimique**

Granulés à disperser dans l'eau (WG)  
Diflufenican/Iodosulfuron-méthyl-sodium 36:1%

**Composants dangereux**

| Nom Chimique                                  | No.-CAS /<br>No.-CE    | Symbole(s) | Phrase(s) R | Concentration [%] |
|---|------------------------|------------|-------------|-------------------|
| Diflufenican                                  | 83164-33-4             |            | R52/53      | 36,00             |
| Iodosulfuron-méthyl-sodium                    | 144550-36-7            | N          | R50/53      | 1,00              |
| Polymère aromatique sulfoné,<br>sel de sodium |                        | Xi         | R36/38      | > 1,00 - < 20,00  |
| Tensioactif anionique                         |                        | Xi         | R36         | > 1,00 - < 20,00  |
| Kaolin  | 1332-58-7<br>310-194-1 |            |             | > 25,00           |

Pour le texte complet des phrases-R/ mentions de danger mentionnées dans cet article, voir chapitre 16.

**4. PREMIERS SECOURS**



## PISTOL FLEX

Version 2 / F  
102000013898

2/8

Date de révision: 07.07.2011  
Date d'impression: 05.04.2012

### Conseils généraux

S'éloigner de la zone dangereuse. Si des symptômes apparaissent et persistent, consulter un médecin.

### Contact avec la peau

Nettoyer avec une grande quantité d'eau et du savon, si disponible, avec du polyéthylène glycol 400, puis rincer avec de l'eau.

### Contact avec les yeux

Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes.

### Ingestion

En cas d'ingestion accidentelle, ne pas faire vomir, consulter un médecin.

### Avis aux médecins

### Symptômes

Aucun symptôme connu à ce jour.

### Traitement

Il n'existe pas d'antidote spécifique.

Traiter de façon symptomatique.

En cas d'ingestion de quantité importante depuis moins de deux heures, procéder à un lavage d'estomac. De plus il est conseillé d'administrer du charbon médicinal et du sulfate de soude.

---

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### Moyen d'extinction approprié

Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre d'extinction ou du dioxyde de carbone.

### Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Jet d'eau à grand débit

### Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie

En cas d'incendie il y a dégagement de gaz dangereux.

### Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

### Information supplémentaire

Eloigner le produit de la source de chaleur, sinon refroidir les containers avec de l'eau.

Dissiper la chaleur pour éviter une élévation de la pression.

Si possible endiguer les eaux d'extinction avec du sable ou de la terre.

---

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

### Précautions individuelles

Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent.

Éviter toute formation de poussière.

Éviter tout contact avec le produit répandu ou les surfaces contaminées.

Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'intervention sur un déversement de produit.

### Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans les eaux de surface, les égouts et les eaux souterraines.

**PISTOL FLEX**Version 2 / F  
102000013898

3/8

Date de révision: 07.07.2011  
Date d'impression: 05.04.2012**Méthodes de nettoyage**

Utiliser un aspirateur industriel agréé pour l'élimination.  
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.  
Nettoyer le sol et les objets souillés avec beaucoup d'eau.

**Conseils supplémentaires**

Informations concernant la manipulation, voir chapitre 7.  
Informations concernant les équipements de protection individuelle, voir chapitre 8.  
Informations concernant l'élimination, voir chapitre 13.  
Vérifier également l'existence de procédures internes au site.

**7. MANIPULATION ET STOCKAGE****Manipulation**

Conseils pour une manipulation sans danger

Pas de mesures de précautions spécifiques requises pour la manipulation d'emballages non ouverts; suivre les recommandations habituelles.  
Prévoir une ventilation et un système de collecte de poussières appropriés au niveau de l'équipement.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.

**Stockage**

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.  
Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Précautions pour le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Matériau approprié

1000 L FIBC - Polypropylen (PP) / Polyethylen (PE )-composite film

**8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

| Composants                 | No.-CAS     | Paramètres de contrôle         | Mise à jour | Base      |
|----------------------------|-------------|--------------------------------|-------------|-----------|
| Diflufenican               | 83164-33-4  | 1,1 mg/m <sup>3</sup><br>(TWA) |             | OES BCS*  |
| Iodosulfuron-méthyl-sodium | 144550-36-7 | 1 mg/m <sup>3</sup><br>(TWA)   |             | OES BCS*  |
| Kaolin                     |             | 10 mg/m <sup>3</sup><br>(VME)  | 06 2006     | INRS (FR) |

\*OES BCS : Valeur limite interne Bayer CropScience pour l'exposition professionnelle  
(Occupational Exposure Standard)

**Équipement de protection individuelle**

Dans le cadre d'une manipulation normale et de l'emploi préconisé, l'utilisateur final doit se référer aux indications de l'étiquette. Dans les autres cas il est recommandé d'utiliser les protections suivantes.



## PISTOL FLEX

Version 2 / F  
102000013898

4/8

Date de révision: 07.07.2011  
Date d'impression: 05.04.2012

|                                   |  |
|-----------------------------------|--|
| Protection respiratoire           | Porter un masque filtrant les particules (facteur de protection 4) de type EN149FFP1 ou équivalent.<br>Les protections respiratoires ne doivent être utilisées que lors d'expositions de courte durée, après que toutes les mesures de réduction de l'exposition à la source ont été mises en place ( par exemple un confinement et/ou une ventilation), de manière à maîtriser les risques résiduels. Veiller à toujours respecter les instructions du fabricant concernant le port et l'entretien des appareils respiratoires. |
| Protection des mains              | Porter des gants nitrile estampillés CE ou équivalent (épaisseur minimum 0,4 mm). Les laver en cas de contamination. Les jeter lorsque la contamination externe ne peut pas être éliminée, lorsqu'ils sont percés ou contaminés à l'intérieur. Se laver les mains systématiquement avant de manger, boire, fumer ou d'aller aux toilettes.   |
| Protection des yeux               | Porter des lunettes masque conformes à la norme EN166 (domaine d'utilisation 5).   |
| Protection de la peau et du corps | Porter une combinaison standard et un vêtement de type 5.<br>Porter deux couches de vêtements dans la mesure du possible. Une combinaison en coton ou coton/polyester doit être portée sous le vêtement de protection chimique et nettoyée fréquemment par une blanchisserie industrielle.   |
| Mesures d'hygiène                 | Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.<br>Enlever immédiatement les vêtements sales et ne les réutiliser qu'après un nettoyage complet.<br>Les tenues de travail contaminées doivent être conservées au poste de travail.<br>Se laver les mains soigneusement au savon et à l'eau avant de manger, boire, mâcher de la gomme, utiliser des produits du tabac, utiliser les toilettes ou appliquer des produits de beauté.<br>Après le travail, se laver aussitôt les mains et éventuellement prendre une douche.  |

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Aspect

|         |   |
|---------|---|
| Forme   | granulés fluides à sec, dispersibles dans l'eau |
| Couleur | beige   |
| Odeur   | faible, caractéristique                         |

### Données de sécurité

|                              |  |
|------------------------------|--|
| pH                           | 8,5 - 10,5 à 1 % (23 °C)                     |
| Inflammabilité (solide, gaz) | Le produit n'est pas facilement inflammable. |
| Masse volumique apparente    | 578 - 679 kg/m <sup>3</sup>                  |
| Hydrosolubilité              | dispersable                                  |



## PISTOL FLEX

Version 2 / F  
102000013898

5/8

Date de révision: 07.07.2011  
Date d'impression: 05.04.2012

|                                      |   |
|--------------------------------------|---|
| Coefficient de partage n-octanol/eau | log Poe: 4,2<br>La valeur fournie concerne la matière active technique diflufenican.                |
| Coefficient de partage n-octanol/eau | log Poe: -0,7<br>La valeur fournie concerne la matière active technique iodosulfuron-méthyl-sodium. |
| Teneur en poussières                 | pratiquement sans poussières  |

### 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

|                       |   |
|-----------------------|---|
| Réactions dangereuses | Pas de réactions dangereuses si les recommandations de stockage et de manipulation sont respectées.<br>Stable dans des conditions normales. |
|-----------------------|---|

### 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

|  |   |
|--|---|
| Toxicité aiguë par voie orale          | DL50 (rat) > 5.000 mg/kg  |
| Toxicité aiguë par inhalation          | CL50 (rat) > 2,165 mg/l<br>Durée d'exposition: 4 h  |
| Toxicité aiguë par pénétration cutanée | DL50 (rat) > 2.000 mg/kg  |
| Irritation de la peau                  | Pas d'irritation de la peau (lapin)   |
| Irritation des yeux                    | Pas d'irritation des yeux (lapin)   |
| Sensibilisation                        | Non sensibilisant. (souris)<br>OCDE Ligne Directrice 429, essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (ELGL) |

### 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### Effets écotoxicologiques

|  |   |
|--|---|
| Toxicité pour le poisson                 | CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)) > 100 mg/l<br>Essai en statique; Durée d'exposition: 96 h |
| Toxicité pour les invertébrés aquatiques | CE50 (Puce aquatique (Daphnia magna)) > 100 mg/l<br>Essai en statique; Durée d'exposition: 48 h           |
| Toxicité pour les plantes aquatiques     | CE50 (Desmodemus subspicatus) 8,6 µg/l<br>Taux de croissance; Durée d'exposition: 72 h                    |

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Produit

Sous réserve d'observer les règlements en vigueur et, le cas échéant, après accord avec le service de collecte et les autorités compétentes, le produit peut être transporté sur une

**PISTOL FLEX**Version 2 / F  
102000013898

6/8

Date de révision: 07.07.2011  
Date d'impression: 05.04.2012

décharge ou dans une installation d'incinération.

**Emballages contaminés**

Vider, rincer et éliminer les emballages vides. Les remettre à un service de collecte spécifique aux produits professionnels comme la filiale ADIVALOR, ou à un autre service de collecte spécifique comme Eco-Emballages (Point Vert) pour les produits grand public.

**Code d'élimination des déchets**

020108 déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses

---

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****ADR/RID/ADN**

|                                       |  |
|---------------------------------------|--|
| Numéro ONU                            | <b>3077</b>  |
| Étiquettes                            | 9  |
| Groupe d'emballage                    | III  |
| Code danger                           | 90   |
| Marque dangereux pour l'environnement | OUI  |
| Description des marchandises          | MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (DIFLUFENICAN, IODOSULFURON-METHYL-SODIUM MELANGE) |
| Code tunnel                           | E  |

Cette classification n'est en principe pas valable pour le transport par bateau-citerne sur les voies navigables. Veuillez vous adresser au fabricant pour plus d'informations.

**IMDG**

|                              |   |
|------------------------------|---|
| Numéro ONU                   | <b>3077</b>   |
| Étiquettes                   | 9   |
| Groupe d'emballage           | III   |
| No EMS                       | F-A , S-F   |
| Polluant marin               | OUI   |
| Description des marchandises | ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (DIFLUFENICAN, IODOSULFURON-METHYL-SODIUM MIXTURE) |

**IATA**

|                                       |  |
|---------------------------------------|--|
| Numéro ONU                            | <b>3077</b>  |
| Étiquettes                            | 9  |
| Groupe d'emballage                    | III  |
| Marque dangereux pour l'environnement | OUI  |
| Description des marchandises          | ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (DIFLUFENICAN, IODOSULFURON-METHYL-SODIUM MIXTURE ) |

---

**15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

Étiquetage conformément à la Directive Européenne 1999/45/CE (relative à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses) et à ses amendements.



## PISTOL FLEX

Version 2 / F  
102000013898

7/8

Date de révision: 07.07.2011  
Date d'impression: 05.04.2012

Soumis à étiquetage réglementaire.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

- Diflufenican
- Iodosulfuron-méthyl-sodium

Symbole(s)

N Dangereux pour l'environnement

Phrase(s) R

R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrase(s) S

S35 Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.

S57 Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

### Classement France (décision d'autorisation de mise sur le marché)

Soumis à étiquetage réglementaire.

Symbole(s)

N Dangereux pour l'environnement

Phrase(s) R

R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrase(s) S

S35 Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.

S57 Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

Étiquetage exceptionnel

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

Législation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (Loi du 19/07/76 modifiée et Décret du 08/07/09)

Rubrique n° 1172 : Stockage et emploi de substances dangereuses pour l'environnement (très toxiques pour les organismes aquatiques)

---

## 16. AUTRES DONNÉES

### Autres informations

Texte des phrases R mentionnées dans la Section 3

R36 Irritant pour les yeux.

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Les informations données dans la présente fiche sont conformes aux dispositions du Règlement (CE) no. 1907/2006. Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les



## PISTOL FLEX

Version 2 / F  
102000013898

8/8

Date de révision: 07.07.2011  
Date d'impression: 05.04.2012

remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Les informations données satisfont aux dispositions réglementaires communautaires en vigueur. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires nationaux en vigueur.

Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.